



L'accessibilité

publié le 01/01/2011 - mis à jour le 31/01/2020

Descriptif :

Rendre l'information diffusée et les services proposés en ligne accessibles à toute personne, quels que soient ses capacités physiques et intellectuelles, sa langue, sa culture, le matériel ou les logiciels qu'elle utilise.

*L'accessibilité du web, c'est rendre l'information diffusée et les services proposés en ligne accessibles à **toute personne**, quels que soient ses capacités physiques et intellectuelles, sa langue, sa culture, le matériel ou les logiciels qu'elle utilise. Elle permet ainsi aux personnes présentant un handicap d'accéder, de comprendre, de naviguer facilement sur le web et d'interagir avec les contenus proposés. Internet étant une source d'information de plus en plus répandue, dans tous les domaines de la vie privée et professionnelle, il est important de garantir l'égal accès de tous à ses services. L'enjeu est de tenir compte de tous les modes de navigation et de consultation.*

- La loi n°2005-102 pour "[l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées](#)".
- [Le guide d'accompagnement du RGAA](#) (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).
Ce guide vient compléter le RGAA en précisant le contexte et la démarche et en proposant une méthode d'application du référentiel dans le cadre de la mise en œuvre de projets de mise en accessibilité.
- [Le référentiel AccessiWeb et son guide](#).
A consulter sur le site AccessiWeb.

Lien complémentaire

[Accessibilité numérique - Bibliothèque accessible](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.